

CIRCULAIRE DE RENTREE 2025

Chers Parents, Chers Elèves,

Je vous invite à prendre connaissance des modalités de la prochaine rentrée au lycée.

Comme les autres années, la rentrée sera décalée afin de favoriser l'accueil des élèves de chacun des niveaux.

Je vous souhaite à tous un très bel été et de très belles vacances.

Mme GAUSSON – Chef d'Etablissement

1 – Accueil de l'établissement :

L'établissement est ouvert à tous du lundi au jeudi de 8h00 à 12h30 / 13h00 à 17h00 et le vendredi de 8h00 à 12h30 / 13h00 à 16h00.

Sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

A noter : Fermeture des bureaux du 25 juillet 2025 à 16h00 et réouverture le lundi 18 août 2025 à 8h00.

2 – Dates et horaires de rentrée :

Lundi 1^{er} septembre :

- **4EA** : A partir de 10h00 : Installation internat / 10h30 : Accueil des élèves et parents*
- **2nde PRO NJPF** : A partir de 10h30 : Installation internat / 11h00 : Accueil des élèves et parents*
- **CAPa 1 SAPVER** : A partir de 13h30 : Installation internat / 14h00 : Accueil des élèves et parents*
- **CAP1 CeTPC** : A partir de 14h00 : Installation internat / 14h30 : Accueil des élèves et parents*

Mardi 02 septembre :

- **3EA** : A partir de 8h30 : Installation internat / 9h00 : Accueil des élèves et parents*
- **CAPa 2 SAPVER** : A partir de 9h00 : Installation internat / 9h30 : Accueil des élèves et parents*
- **1^{ère} BAC PRO et Term BAC PRO** : A partir de 9h30 : Installation internat / 10h00 : Accueil des élèves et parents*

*La présence des parents le jour de la rentrée de leur enfant est importante, afin d'échanger avec l'équipe éducative et comprendre le fonctionnement de l'établissement.

3 – Horaires - emplois du temps des classes :

Lundi	10h20-12h15	13h30-16h55	Séquences de cours de 55 minutes Récréation à 10h10 le matin (15 min) Récréation à 15h20 l'après-midi (15 min)
Mardi	8h20-12h15	13h30-16h55	
Mercredi	8h20-12h15	13h30-16h55	
Jeudi	8h20-12h15	13h30-16h55	
vendredi	8h20-11h50		Les emplois du temps seront communiqués le jour de la rentrée

4 – Manuels scolaires :

Les manuels scolaires sont prêtés par l'établissement. L'élève doit en prendre le plus grand soin. Les manuels devront être couverts et étiquetés au nom de l'élève en début d'année et rendus en bon état en fin d'année. **Important** : Tout manuel scolaire perdu ou abîmé, sera facturé.

5 – Dates à retenir :

1 ^{er} équipement professionnel (Région)		Semaine de la rentrée (Notre fournisseur vient présenter l'équipement)
Visite médicale élèves <u>non majeurs</u> en formation professionnelle (CAPa/CAP/Bac Pro)		Semaine après la rentrée Prévoir photocopies du carnet de santé / vaccinations dans enveloppe notée « CONFIDENTIEL » au nom de l'élève
Formation SST recyclage (Term forêt)		mercredi 17 septembre (journée)
Formation SST initiale (2 nd e NJPF et nouveaux 1 ^{ers} forêt)		Mardi 9 et mardi 16 septembre (groupe 1) Mardi 23 et mardi 30 septembre (groupe 2)
Formation SST initiale CAP CeTPC		Mercredi 1 et jeudi 2 octobre (groupe 1 et 2)
Réunion parents profs ⇒ Pour toutes les classes		Vendredi 5 décembre 2025 de 10h15 à 18h30
Remise des diplômes		Vendredi 5 décembre 2025 à 19h00
Journées portes ouvertes		Samedi 28 février 2026 et samedi 25 avril 2026 de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Vacances scolaires - Établissement fermé	Jeudi 16 et vendredi 17 octobre 2025 (Formation établissement) ⇒ fin des cours le mercredi à 16h30	
	Toussaint :	du samedi 18 octobre 2025 au dimanche 02 novembre 2025
	Mardi 11 novembre 2025 (férié) : Reprise des cours le mercredi 12 novembre à 10h30 ⇒ Pas de cours le lundi 10 novembre (Journée pédagogique)	
	Noël :	du samedi 20 décembre 2025 au dimanche 04 janvier 2026
	Hiver :	du samedi 07 février 2026 au dimanche 22 février 2026
	Pâques :	du samedi 04 avril 2026 au dimanche 19 avril 2026
	Vendredi 1 ^{er} mai (férié) => Fin des cours le jeudi 30 avril à 16h30	
	Vendredi 08 mai (férié) => Fin des cours le jeudi 30 avril à 16h30	
	Jeudi 14 mai (férié) – vendredi 30 mai => Fin des cours le mercredi 13 mai à 16h30	
	Lundi 25 mai (férié) => Reprise des cours le mardi 26 mai à 10h30	

6 – Pass'Région :

Il est reconduit par l'établissement pour les anciens élèves et pour les nouveaux élèves, les inscriptions se font par le site de la région : <https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/206-commande.htm>.

Un temps sera dédié à l'inscription dans l'établissement pour accompagner l'élève à faire la démarche s'il n'a pas réussi.

- Dès aujourd'hui, **les jeunes nouveaux entrants** peuvent commander leur Pass'Région.
- Les jeunes déjà bénéficiaires du Pass'Région en 2024/2025 doivent conserver leur carte.

Elle sera rechargée à distance lorsque l'établissement aura revalidé les dossiers des jeunes pour 2025/2026. Les jeunes n'ont ainsi aucune démarche à faire et aucun matériel n'est nécessaire pour recharger les avantages sur leur Pass'Région.

7 – APLYPRO : Instauration d'une allocation financière pour les périodes de formation en milieu professionnel.

Publics concernés : lycéens sous statut scolaire, inscrits dans les établissements publics ou privés dans le cadre de l'enseignement secondaire professionnel. (Elèves de CAPA et Bac pro de l'établissement)

Entrée en vigueur : 1^{er} septembre 2023

Allocation attribuée par le Chef d'Etablissement sur pièces justificatives de présence de l'élève en stage et allocation versée par l'Agence de Services et de Paiement de l'Etat.

Les maîtres de stage n'ont rien à verser dans ce dispositif.

FORFAITS JOURNALIERS	
CAPA 1	10 euros par jour
CAPA 2	15 euros par jour
2 ^{NDE} NJPF	10 euros par jour
1ERE BAC PRO	15 euros par jour
TERMINALE BAC PRO	20 euros par jour

Attention donner un RIB du compte courant de l'élève dès la rentrée.